



*Comisión Selección
Unidad de Guías*

Prueba de francés. Traducción directa.

Les mégalithes de Carnac inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco

Les alignements de menhirs bretons, érigés pendant plus de deux millénaires lors de la période néolithique, sont désormais inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

Les mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan, vaste ensemble comprenant les célèbres alignements de menhirs de la cité bretonne, dans l'ouest de la France, ont été inscrits samedi sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, a annoncé l'organisation internationale.

Erigés pendant plus de deux millénaires lors de la période néolithique, ils s'étendent sur un territoire de 1000 km² avec plus de 550 monuments répartis dans 28 communes du Morbihan.

Parmi eux figurent les alignements de Carnac, avec ses longues allées rectilignes de menhirs (« *pierre longue* » en breton) de toutes tailles, dont l'origine et la fonction restent un mystère et qui sont visités chaque année par près de 300000 personnes.

Ces mégalithes « *constituent un témoignage exceptionnel de la sophistication technique et de l'habileté des communautés néolithiques qui leur ont permis d'extraire, de transporter et de manipuler des pierres monumentales et de la terre pour créer un espace symbolique complexe qui révèle une relation spécifique des populations à leur environnement* », justifie l'Unesco.

C'est le premier site intégralement breton inscrit au patrimoine mondial, la tour Vauban dans le Finistère faisant partie des 12 fortifications Vauban classées à travers la France.

La France compte désormais 54 sites inscrits au patrimoine mondial, L'Espagne et la Chine en comptent 60, l'Allemagne 55.

Parmi les 30 candidatures examinées cette année par le Comité du patrimoine mondial figurent notamment les châteaux du roi Louis II de Bavière, des sites mémoriels du génocide au Cambodge ou encore des paysages culturels au Cameroun et au Malawi.